

AR Prefecture

016-200054047-20231106-2023_11_06_18-DE
Reçu le 08/11/2023
Publié le 08/11/2023

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat pour effectuer les travaux d'office,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 7 novembre 2023



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

